

Objet : Organisation des groupes de besoins des classes de 6ème et de 5ème et mise en œuvre de l'accompagnement adapté des élèves de 4ème et de 3ème.

Ce courrier est destiné à vous préciser les orientations qui doivent vous guider pour l'organisation des groupes de besoins des classes de 6ème et de 5ème et la mise en œuvre de l'accompagnement adapté des élèves de 4ème et de 3ème.

Le décret et l'arrêté du 4 avril 2025 reconduisent la mise en place de groupes de besoins en français et en mathématiques pour les élèves de 6ème et de 5ème durant l'année scolaire 2025-2026. Les solutions retenues par vos équipes pédagogiques et vous-même dépendent évidemment des caractéristiques des cohortes d'élèves, des salles et des professeurs disponibles. Ces contraintes réelles ne doivent cependant pas conduire à s'écarter des principes qui consistent :

- À réduire l'hétérogénéité des groupes en limitant les effectifs du groupe comptant davantage d'élèves en difficulté et sans aboutir à des groupes exclusivement composés d'élèves à besoins particuliers, allophones ou très fragiles sur le plan scolaire,
- À permettre le changement de groupe au cours de l'année scolaire en fonction des progrès accomplis par l'élève,
- À réunir les élèves dans leur classe de référence durant 10 semaines au maximum afin de garantir la cohérence des progressions pédagogiques des différents groupes,
- À choisir l'organisation d'ensemble (barrettes ou non) la plus appropriée, du moment qu'elle permet d'inclure la totalité des horaires de français et de mathématiques.

Pour la mise en œuvre de l'accompagnement adapté destiné aux élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}, notamment pour préparer leur réussite au DNB, la Ministre d'État, Ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, a choisi de s'en remettre à l'expertise des équipes pédagogiques, à leur connaissance des élèves pour décider de l'organisation la plus pertinente. Il est attendu de formaliser une stratégie de réussite basée sur un diagnostic précis qui s'appuie sur des indicateurs concrets et mesurables dans le temps et d'actionner tous les leviers disponibles dans les établissements :

- Séances à effectifs réduits, regroupements ciblés, co-enseignement
- Heures de soutien renforcé pour quelques élèves sur des compétences ciblées
- Devoirs faits
- Stages de réussite
- Séances dédiées à la préparation au DNB...